

Antisémitisme: Édouard Philippe annonce des mesures

Le premier ministre a déploré vendredi
une hausse de 69 % des agressions
ou menaces contre les Juifs en 2018.

STÉPHANE KOVACS  @KovacsSt

VIOLENCES Ce sont 386 actes qui résonnent, selon les mots du premier ministre, « comme un nouveau bris de cristal ». Sur les neuf premiers mois de 2018, les actes antisémites en France sont en très forte hausse (+69%), s'alarme Édouard Philippe dans une tribune publiée vendredi sur Facebook. « Alors qu'il était en baisse depuis deux ans, le nombre de ces actes a augmenté de plus de 69 % au cours des neuf premiers mois », écrit-il dans sa tribune, 80 ans après la Nuit de cristal et ses exactions nazies contre les Juifs en Allemagne, le 9 novembre 1938. Contre ce « cancer qui gangrène la société », les institutions juives réclament des « moyens spécifiques ». Car « aujourd'hui, déplore le président du Conseil représentatif des Institutions juives de France (Crif), Francis Kalifat, les plans contre l'antisémitisme n'ont pas d'effets ».

Dans le détail, « 386 actes ont été répertoriés » (ayant donné lieu à une plainte ou une main courante), dont un tiers d'actions (agressions, dégradations de biens, voire homicides) et « deux tiers de menaces ». « On est sur une marche très haute cette année, après une augmentation régulière chaque mois depuis janvier, commente Frédéric Potier, délégué interministériel à la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et la haine anti-LGBT (Dilcrah). C'est pour cela que l'on a souhaité ne pas taire ce chiffre, qui permet de réveiller les consciences » avant la date habituelle du bilan annuel, en janvier. Un antisémitisme « qui vient de l'islamisme radical, qui est très violent et qui a tué, précise Frédéric Potier, mais il ne faut pas nier non plus la poussée qui vient de l'extrême droite identitaire ».

Parce qu'« Élie Wiesel nous l'a enseigné : "Le vrai danger, mon fils, se nomme indifférence", le gouvernement a précisément choisi de ne pas rester indifférent », souligne Édouard Philippe. « Le plan national contre le racisme et l'antisémitisme, lancé en mars, est en train d'être déployé par les ministères, rappelle Frédéric Potier. Dès la mi-novembre, les équipes laïcité du ministère de l'Éducation nationale vont voir leurs compétences élargies. L'idée est de renverser la logique : au lieu d'exclure systématiquement un élève, on considérera le

harcèlement antisémite comme un problème plus global, et on enverra dans les établissements des intervenants ou des ressources, au cas par cas. » Pour valoriser « les initiatives menées pour défaire les préjugés racistes et antisémites », le premier ministre remettra le prix national Ilan Halimi, nouvellement créé, le 13 février 2019, date de l'assassinat du jeune homme.

Un plan de formation des policiers et des gendarmes est également prévu : « savoir ce qu'est une kippa, une mezouza, c'est essentiel », justifie le délégué interministériel. « Nous avons décidé d'expérimenter un réseau d'enquêteurs et de magistrats spécifiquement formés à la lutte contre les actes haineux, avec un nouveau modèle d'audition, précise encore Édouard Philippe. Je souhaite que cet effort soit poursuivi et amplifié. Le dispositif de "préplainte" en ligne est désormais opérationnel pour les victimes d'actes haineux (<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr>) ».

La « première source », pour cette augmentation des actes antisémites, « c'est la libération de la parole antisémite sur les réseaux sociaux, sans crainte de sanctions rendues quasiment impossibles par l'écheveau procédural qu'il faut affronter avant d'obtenir des condamnations pénales », dénonce Mario Stasi, président de la Licra. Le gouvernement prépare justement une modification de la loi afin de renforcer la lutte contre la cyberhaine, en mettant la pression sur les opérateurs du Net. Pas évident, comme peut en témoigner la députée LaREM Yaël Braun-Pivet, qui avait déposé une plainte fin juillet pour menaces et injures, notamment à caractère antisémite, sur Twitter : « Twitter France refuse de répondre aux demandes des services de police judiciaire en charge de l'enquête et n'a pas non plus daigné répondre à mon courrier adressé voilà près de deux mois », s'offusque l'élue.

« Il faut qu'on puisse s'inspirer du modèle allemand, insiste Frédéric Potier. En Allemagne, la loi donne 24 ou 48 heures pour faire retirer des contenus illégaux aux opérateurs Internet, qui risquent jusqu'à 50 millions d'euros d'amende. » Un sujet, conclut Édouard Philippe, pour lequel le gouvernement « se battra » afin qu'il « soit traité comme une priorité par le Parlement européen et la Commission qui seront issus des élections de mai 2019 ». ■

Antisemitismo: Édouard Philippe annuncia le sue misure

